

COMMUNE DE SAINT CLAIR DU RHONE - Isère

ARRETE DU MAIRE N°2024-103

RELATIF A UNE AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Objet : Soirée Country du comité des fêtes, à l'Espace Jean Fournet à SAINT CLAIR DU RHONE organisé par le Comité des Fêtes de SAINT CLAIR DU RHONE

Le Maire de SAINT CLAIR DU RHONE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment les articles L.2212-2 et L2215-1,
Vu le Code de la santé publique et, notamment ses articles L.3321-1 et L.3334-2 alinéa 1,
Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-02514 modifiant l'arrêté préfectoral n° 97-7118,
Considérant la demande formulée par monsieur BOISTON, en qualité de secrétaire du comité des fêtes de SAINT CLAIR DU RHONE d'installer un débit de boissons temporaire à l'Espace Jean Fournet au cours de l'organisation d'une soirée country pour le compte de l'Association du comité des fêtes de SAINT CLAIR DU RHONE, le 05 mai 2024,

Arrête

Article 1 : M. BOISTON, en qualité de secrétaire du comité des fêtes de St Clair du Rhône, est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire de 3^{ème} catégorie

A l'occasion de l'organisation de la soirée COUNTRY organisée par le comité des fêtes, à l'Espace Jean Fournet à SAINT CLAIR du RHONE.

Le samedi 25 mai de 18h00 au dimanche 26 mai 2024 à 06h00

, 38370 St Clair du Rhône.

Article 2 : Monsieur le Policier Municipal, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Clair du Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté qui sera transmis et publié en la forme accoutumée,

Article 3 : La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Article 4 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Le Commandant de Gendarmerie Brigade de St Clair du Rhône
- Mme. le Maire de la commune de SAINT CLAIR DU RHONE

Fait à St Clair du Rhône, le 13 mai 2024

Le Maire,

S. LECOUTRE,



The image shows a blue ink signature of S. Lecoutre over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT-CLAIR-DU-RHONE' and 'ISERE' around a central emblem.